



Séance de la CLDR

Lundi 13.01.2025, Administration communale de Musson



Participants (23) :

Membres de la CLDR

18 personnes (Voir liste en annexe) – 6 excusés

Dont, pour le Collège : Sylvie GUILLAUME (Bourgmestre), Maria VITULANO (Présidente CPAS)

Invités

Commune : Nathalie HEYARD (Echevine en charge du DR), Carlo UGHI (Agent relais) et Ingrid HEINTZ (Chargée de communication)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

Sylvie Guillaume, Bourgmestre de Musson introduit la réunion et présente l'ordre du jour, ainsi que Nathalie Hayard, nouvelle échevine en charge du développement rural pour 3 ans. La réunion de CLDR de ce jour porte sur l'approbation du rapport annuel 2024 de l'ODR. Ce point sera suivi par une réflexion partagée sur les actions de communication à mettre en place une fois le PCDR approuvé. En effet, la Commune a été défendre son PCDR en PAT en mai 2024, mais n'a pas encore reçu l'approbation du gouvernement wallon malgré l'avis positif reçu. Par ailleurs, suites aux élections communales d'octobre 2018, les nouveaux représentants du conseil communal seront prochainement redésignés. Un nouvel appel à la CLDR pour renouveler le quart citoyen sera également organisé.

Ordre du jour

1. Rapport annuel 2024
 - * Suivi des projets et conventions
 - * Bilan & Renouveau de la CLDR
 - * Approbation du RA 2024
2. Action CLDR « Communication »
 - * Exemple & Objectifs poursuivis
 - * Travail sur le plan de communication
 - * Réflexion en sous-groupes sur les actions de communication
3. Suites et fin de l'élaboration
4. Divers
 - * Approbation du CR de la réunion du 05.03.24

Approbation compte-rendu de la séance précédente

Suite à un problème d'envoi, le PV est parcouru et approuvé en séance. Il sera renvoyé aux membres par mail. Pour rappel, tous les PV de CLDR sont disponibles sur le site de l'ODR www.musson2035.info.

RAPPORT ANNUEL 2024

Il s'agit d'une obligation pour les Communes. Il doit être approuvé par le Conseil Communal avant le 31/03. Il porte uniquement sur l'ancien PCDR (2008-2018), celui-ci étant le seul faisant actuellement l'objet de versement de subventions.

Ses objectifs :

- ⇒ Évaluer la dynamique communale concernant le DR
- ⇒ Vérifier la bonne gestion des subventions
- ⇒ Un élément d'appréciation pour l'octroi des futures conventions

Pour 2024, les 5 parties du rapport sont reprises dans deux documents distincts :

Un tableau (xls) :

1. La situation générale de l'opération
2. L'avancement physique et financier des projets en convention
3. La programmation à 3 ans des demandes de convention

Un document (word) :

4. Le rapport comptable des projets terminés subventionnés (pendant 10 ans)
5. Le bilan de la CLDR

Suivi des conventions

En 2024, 5 projets conventionnés dans le cadre du 1er PCDR sont finalisés et opérationnels :

1. **Aménagement de la place Abbé Vital Alexandre à Mussy-la-Ville** (2010)
 2. Signeux : construction d'une **maison de village** (2011)
 3. Création du **chemin de liaison** Signeux – Baranzy (2011 – 2014)
 4. Création de **maisonnettes pour personnes âgées** à Musson (2013)
 5. Création de 2 **logements tremplins** (2017)
- >>> ont été inaugurés en avril 2024 !



Questions | Réactions

Il y a-t-il eu beaucoup de candidatures ?

⇒ Non, deux candidatures seulement ont été rentrées pour ce premier appel.

Combien de temps les locataires restent dans le logement ?

⇒ Le bail est conclu pour une durée maximale de trois ans. Il peut être prolongé pour max. 3 années supplémentaires (1 + 1 + 1). Une ristourne sera par ailleurs accordée si le locataire démontre qu'il a acquis un terrain ou une construction existante qui sera affecté à son domicile sur la commune.



Au niveau du suivi des projets conventionnés en développement rural, un dernier projet est en voie de finalisation :

Création d'une maison rurale multiservices à Musson (2018)

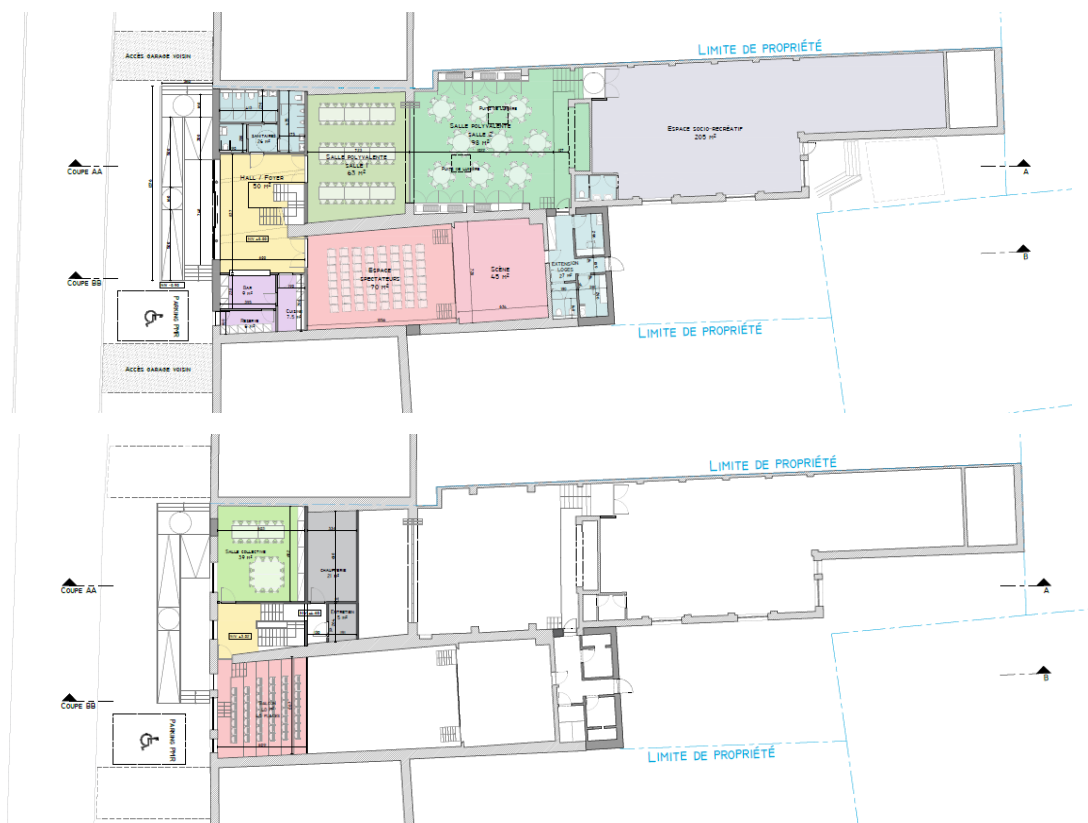
Le projet de création d'une maison rurale vise à doter le village de Musson d'une salle de village polyvalente, ainsi que de locaux associatifs et culturels. Le projet a débuté en 2015 avec la désignation d'un premier auteur de projet pour une localisation dans l'ancien atelier communal à Musson. En 2020, suite à l'opportunité de reprise de la salle de l'Union par la Commune, une demande d'avenant à la convention pour un changement de localisation avait été introduit auprès de la Ministre. Dans ce cadre, un nouvel auteur a été désigné en juin 2021 (Alinéa ter) et un avenant à la convention initiale a été signé fin 2022.



Actualités 2024 :

- * 25/06/2024 : Dossier projet approuvé par le Conseil communal
- * En attente du retour de la Ministre pour lancer l'adjudication et démarrer les travaux.

Présentation des plans :



Au RDC , le projet comprend :

- * Un espace d'accueil et de circulation
- * Des sanitaires
- * Une petite cuisine/Bar
- * Un espace multiservices divisible en deux salles plus petites pour plus de polyvalence (pour les funérailles civiles, activités villageoises et jeunesses, expositions, ...)
- * Un espace socio-récréatif (ancien bowling) afin de favoriser le développement et la création de nouveaux services sur le territoire communal, notamment à destination des aînés.
- * Une salle culturelle avec scène et loges, dédiée notamment à la musique et au théâtre, mais aussi à d'autres activités culturelles (conférences, ateliers, ...)
- * Un espace extérieur.

À l'étage , on retrouve :

- * Un local à destination des jeunes en prévision du développement de la politique jeunesse sur la commune et du recrutement d'un éducateur jeunesse.
- * Le balcon sera maintenu et permettra d'augmenter la capacité d'accueil de la salle culturelle.

La rénovation permettra également de garantir l'accès PMR et d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment existant.

Questions | Réactions

Quel sera la capacité d'accueil de la salle culturelle ?

⇒ Environ 100 places assises.

Le bâtiment est-il encore occupé ?

⇒ Le bâtiment est très peu occupé actuellement, en raison de son état. Un club de bowling s'y retrouve chaque semaine et diverses actions communales y sont organisées ponctuellement (récolte de vivres pour les sinistrés des inondations, donnerie spéciale saint Nicolas, ...).

Avez-vous prévu une sortie de secours ?

⇒ A l'arrière du bâtiment, il y a une sortie de chaque côté (côté scène et côté bowling).

La salle sera-t-elle mise en location ?

⇒ La commune précise qu'il n'est pas prévu de louer le bâtiment pour des festivités comme à Signeulx, mais plutôt de multiplier les fonctionnalités dans un espace vivant

Le rapport annuel reprend également une série **d'initiatives nouvelles** concourant aux objectifs du PCDR (2009-2019). Ces projets constituent en partie le lot 0 du prochain PCDR.

On peut citer, notamment :

- * Les travaux rue Lavaux à Mussy-la-Ville
- * La récolte et les dons de jouets pour les enfants en partenariat avec la donnerie
- * Les aménagements au centre sportif
- * Le gouter des aînés au musée minier avec une activité bingo – excursion des aînés Amnéville en octobre et lancement d'une marche intergénérationnelle en avril
- * Les petits déjeuners Oxfam
- * Les plaines et stages communaux
- * Le lancement du projet d' « Autostop solidaire en sud Luxembourg »
- * Le projet de création d'un centre médical dont l'inauguration est prévue en février 2025 en partenariat avec 3 médecins (qui officient sur la commune), 1 psychologue, 1 podologue, ... constitués en ASBL. La volonté est de pouvoir étendre l'occupation du bâtiment à diverses professions paramédicales et d'accueillir à moyen terme des assistants en médecine. Le projet est majoritairement financé sur fonds propres avec une aide de 25.000 euros de la Province. L'objectif est de pérenniser les services pour la population.

- * Le projet d'aménagement du cœur de village de Musson (phase 1) sélectionné dans le cadre de l'Appel à projets « cœur de village » 2022 du Ministre Collignon (adjudication en 2024). L'entreprise de travaux a été désignée et notifiée. Une réunion avec les habitants de la rue de Gaume est prévue le 15/01 à 20h et la première réunion avant chantier le mercredi 22/01 à 9h30. L'entreprise souhaite commencer les travaux début février.

Bilan & renouvellement de la CLDR

Bilan 2024 de la CLDR

En 2024, la CLDR s'est réunie qu'une seule fois, lors de la séance consacrée à l'approbation de l'avant-projet de PCDR.

| Date | Thème | Nb de participants | | | |
|------------|----------------------------|--------------------|------|--------|-------|
| | | Excusés | CLDR | Autres | Total |
| 05/03/2024 | CLDR d'approbation du PCDR | 6 | 20 | 5 | 25 |

Entre temps, la Commune a réalisé un grand nombre d'étapes administratives et formelles :

- 05/03/2024** : approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR
- Mars 2024** : avis de recevabilité par SPW
- 15/04/2024** : approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- 24/05/2024** : présentation du dossier au Pôle Aménagement du Territoire (PAT)

Une délégation communale est allée défendre le dossier. En raison de l'indisponibilité de Caroline Maqua à la date fixée, Vincent Therer a pris la relève pour représenter la CLDR.

- Le Pôle Aménagement du territoire a souligné la qualité du dossier et a remis un avis favorable sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de MUSSON (avis complet disponible sur le site <https://www.cesewallonie.be/avis>). Depuis, nous sommes toujours en attente de l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon afin de pouvoir lancer la première demande de convention.

Programme de travail envisagé pour 2025

Sur base de l'évaluation de la CLDR réalisée en mars 2024 et des actualités :

- * Renouvellement CLDR
- * Action « Communication »
- * Travail sur les premières demandes de conventions
 1. MRM Willancourt
 2. Espace récréatif Mussy
 3. GT CLDR + CCATM « Mobilité lente »

Renouvellement de la CLDR

En 2025, la CLDR actuelle (30 membres - 24 citoyens et 6 élus) sera renouvelée suite aux élections communales et sur base du règlement d'ordre intérieur de la CLDR (basé sur le modèle régional), qui prévoit :

Le renouvellement du quart communal après élections

- ⇒ Les 6 mandataires seront désignés lors du prochain conseil communal (4 majorités – 2 minorités)
- ⇒ Nathalie Heyard et Maria Vitulano se partageront la compétence du développement rural 3 ans.
- ⇒ À noter qu'un membre citoyen, Georges Van de Woestyne, est devenu conseiller communal.



La démission des membres citoyens lors du rapport annuel de la CLDR en mars.

⇒ À noter que 2 personnes ont remis leur démission en 2024 pour diverses raisons (déménagement hors commune, manque de temps, ...).

L'envoi d'un courrier si 3 absences (excusés ou non) consécutives

⇒ Cette mesure concerne 2 membres de CLDR et sera mise en place en février 2025 en parallèle du nouvel appel à candidatures à la CLDR.

La démission « d'office » si absent ou excusé sans motif valable à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives.

⇒ Cette mesure concerne un membre qui n'a participé à aucune réunion depuis mars 2022.

| Citoyens | | | | |
|-----------|-----|-----------------|--------------|----------------|
| Effectif | Mme | BERTRAND | Corinne | Baranzy |
| Effectif | M. | HAUSMAN | Geoffrey | Baranzy |
| Effectif | Mme | RENAUT | Jenny | Baranzy |
| Effectif | M. | ARNOULD | François | Musson |
| Effectif | M. | LAMBERT | Claude | Musson |
| Effectif | Mme | LEWYLLIE | Valérie | Musson |
| Effectif | M. | NOBEN | Rudolf | Musson |
| Effectif | Mme | DAXBEK | Anaïs | Mussy-la-Ville |
| Effectif | M. | VAN-DE-WOESTYNE | Georges | Mussy-la-Ville |
| Effectif | Mme | GERAERTS | Laura | Signeux |
| Effectif | M. | WEBER | André | Signeux |
| Effectif | M. | CAILTEUX | Jean-Jacques | Willancourt |
| Suppléant | Mme | GERARD | Muriel | Baranzy |
| Suppléant | Mme | PISSEL | Nathalie | Baranzy |
| Suppléant | M. | BERTHOLET | Alain | Musson |
| Suppléant | M. | HENRION | Marc | Musson |
| Suppléant | M. | MAQUET | Jacques | Musson |
| Suppléant | M. | ROSSIGNON | Jean-Paul | Musson |
| Suppléant | M. | BIGOT | François | Mussy-la-Ville |
| Suppléant | M. | THERER | Vincent | Mussy-la-Ville |
| Suppléant | M. | TREBOSEN | Bernard | Mussy-la-Ville |
| Suppléant | M. | JACQUEMIN | Daniel | Signeux |
| Suppléant | M. | HILGER | Gregory | Willancourt |
| Suppléant | Mme | MAQUA | Caroline | Willancourt |

→ **Un appel à candidats sera lancé début 2025** afin de remplacer les membres démissionnaires et recruter de nouveaux candidats motivés pour la réalisation des premiers projets du PCDR. Les candidats réservistes seront également recontactés. À noter que le village de Gennevaux n'a actuellement plus de représentant. Les membres actuels ne doivent pas repostuler, ils restent membres de la CLDR.

→ **Le rapport annuel DR 2024 est approuvé par la CLDR.**

Le document finalisé et approuvé par le conseil communal sera disponible prochainement sur le site web de l'ODR : www.musson2035.info.



ACTION « COMMUNICATION »

Lien avec les fiches-projets du PCDR

En attendant l'approbation du PCDR et l'introduction des premières demandes de conventions, il est proposé à la CLDR de participer à la réflexion autour des actions de communication à mettre en place dans le cadre du renouvellement de la CLDR et de cette future approbation. Cette action est en lien avec la première fiche immatérielle du PCDR.



Fiche n° I-1.01

Développement de la communication communale

Lien avec la stratégie :

| | |
|--------------------|--|
| Qualité de vie | 1. Stimuler le vivre ensemble et la cohésion intergénérationnelle |
| | 1.2. En soutenant et en fédérant la vie associative, culturelle et sportive locale |
| Ressources locales | 2. Renforcer l'accès à des services diversifiés et innovants |
| | 2.1. En développant une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais |
| | 3. Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales |
| | 3.2. En créant des conditions favorables au développement des circuits-courts et d'une économie de proximité |

Description du projet :

Objectif: Amélioration continue de la communication de la Commune



1. Développement d'une communication communale dynamique, proche et interactive :

- Modernisation : charte graphique communale / calendriers accessibles en ligne / plan de communication « jeunesse ».
- Développement de l'interactivité du site Internet communal : bouton « alertez-nous », outil d'appel à bénévolat pour les associations, cartes interactives de localisation des déchets sauvages, ...



2. Facilitation de l'accessibilité aux services communaux :

- Développement et facilitation des services en ligne.



3. Renforcement de la citoyenneté :

- Multiplication des rencontres avec les citoyens. Il s'agit ici de reproduire les pratiques liées aux projets financés en développement rural telles que la consultation des riverains dans les autres projets communaux.
- Vulgariser de manière pédagogique les sujets traités par la commune

Au niveau communal, plusieurs éléments sont déjà entrepris, comme l'accès à de nouveaux services en ligne, notamment grâce au recrutement d'une nouvelle chargée de communication, Ingrid Heintz.

Objectifs poursuivis

1. Mettre en œuvre le premier projet IM du PCDR
2. Maintenir le lien avec la population
 - Présenter les grandes « highlights » et contenu du PCDR
 - Impliquer les gens dans la réalisation des futurs projets
 - Lien vers site et infos plus complètes
3. Recruter des nouveaux membres de CLDR
 - Explication du rôle
 - Témoignages (photos / interview)



Plusieurs exemples de communication « retour à la population » réalisés par d'autres communes sur différents médias sont montrés en séance :

⇒ Des brochures (exemples de Villers le Bouillet et de Gouvy)

Exemple



⇒ Des vidéos (exemples de Martelange et de Fauvillers)

Exemple

20 ans de PCDR à Martelange



⇒ Des événements fédérateurs (exemple de Nassogne)

Exemple



Méthodologie

Dans un premier temps, il est proposé aux membres de CLDR de réfléchir au plan de communication à mettre en place et aux différents médias qui pourraient être utilisés pour parvenir aux objectifs fixés.

→ Présentation par la FRW suivie d'échanges en plénière

Dans un second temps, les membres sont invités à sélectionner 3 actions de communication sur lesquelles ils souhaitent réfléchir, en complétant une fiche « action » dédiée :

→ Choix en plénière suivi d'un travail en 3 sous-groupes

Cette fiche action reprend les questions suivantes :

- * **Forme** : sous quelle forme l'action va-t-elle se réaliser ? Quelle diffusion prévoir ? où ?
- * **Contenu** : Quel est le message ? Quels éléments mettre en avant ? Doit-on adapter le contenu pour un public précis ?
- * **En pratique** : Quels moyens humains faut-il ? A-t-on besoin de compétence particulière ? Quel timing envisagé ? Il y a-t-il des freins auxquels être attentifs ?
- * **Éléments à épinglez**

Après 30 minutes, les groupes présentent leurs réflexions et les questions pratiques/ de faisabilité sont discutées avec la commune.

Action

FORME

Sous quelle forme l'action va-t-elle se réaliser ?
Quelle diffusion prévoir ? où ?

CONTENU

Quel est le message ?
Quels éléments mettre en avant ?
Doit-on adapter le contenu pour un public précis ?

En pratique :

Quels moyens humains faut-il ?
A-t-on besoin de compétence particulière ?

Quel timing envisagé ?

Il y a-t-il des freins, des éléments auxquels être attentifs ?

à épinglez :

Résultats des discussions

Plan de communication

Le plan de communication concerne un retour à la population concernant le contenu du PCDR, mais aussi l'appel à de nouveaux membres de la CLDR.

→ **La CLDR soulève le fait que les deux communications ne sont pas forcément liées et qu'il faut veiller à ce que les futurs candidats à la CLDR puissent avoir déjà une première idée des projets et actions qui seront mis en place dans les prochaines années.**

Les canaux de communication proposés par les membres de la CLDR sont les suivants :

- * Mailing List
- * Bouche à oreille
- * Affiches
- * Événement : tournée des villages
- * Toutes-boîtes
- * Réseaux sociaux
- * Presse (presse écrite, radio locale, TV locale)



Actions de communication

Groupe - « Mailing »

| | | |
|--|--|---|
| <p>Forme : Mailing aux personnes qui ont montré de l'intérêt + le groupe de jeunes consultés.</p> | <p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Si possible répondre à leurs intérêts : adapter le contenu pour les différents publics <input type="checkbox"/> Expliquer ce qui a été fait, ce qui reste à faire <input type="checkbox"/> Remercier pour l'intervention dans les travaux de la CLDR <input type="checkbox"/> Message court avec référence(s) à une autre communication (publication sur le site). | <p>En pratique :</p> <p>Qui ? → FRW, si besoin appui de M. Weber (CLDR)</p> <p>Quand ? → Dépend du délai de publication des détails sur le site</p> <p>Points d'attention → Constituer au plus tôt la liste (ou les listes) des personnes à contacter avec les sujets d'intérêt.</p> |
|--|--|---|

Groupe - « Brochure »



| | | |
|--|--|---|
| <p>Forme : Brochure toute boîte. Format à définir. Le A4 convient. Il pourrait être intéressant de réaliser un plaquette triptyque (brochure d'une page pliée en 3 volets).</p> | <p>Contenu : Information tout public, attrayante et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Beaucoup de photos et illustrations. <input type="checkbox"/> Texte simple et réduit (renvoi vers plus d'info sur site internet, envisager des liens QR code). <p>Sommaire envisagé:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Qu'est-ce qu'un PCDR ? → Déjà réalisé <input type="checkbox"/> Invitation à rejoindre la CLDR <input type="checkbox"/> Coordonnées, téléphone, mail <p>A épingler pour l'appel à candidats CLDR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pourquoi ? réfléchir sur les différents projets, s'impliquer <input type="checkbox"/> C'est quoi la suite du travail ? <input type="checkbox"/> La convivialité des réunions (verre de l'amitié,..) | <p>En pratique :</p> <p>Qui ? → Conception : FRW – Ingrid → Distribution : poste + dépôt commerces, commune</p> <p>Quand ? → Lorsque PCDR est approuvé par le Gouvernement</p> |
|--|--|---|



Groupe - « Evènement »



| | | |
|---|---|---|
| Forme : 1. Une Présentation dans tous les villages → Utiliser tous les moyens de communication pour convier 2. Stand lors des activités : Adeps, brocantes, marché gourmand, fête gaumaise → Panneaux explicatifs ou bâche/roll-up | Contenu : <input type="checkbox"/> Présentation CLDR (membres, fonctionnement, nombre de réunion, convivialité) <input type="checkbox"/> Projets réalisés <input type="checkbox"/> Projets en cours <input type="checkbox"/> Projets à réaliser <input type="checkbox"/> Subsidés à mettre en avant <input type="checkbox"/> Consultation village. <input type="checkbox"/> Thématique /village | En pratique : Qui? → Membres de la CLDR volontaires, FRW Quand ? → Le plus vite possible, mais après approbation du PCDR par le Gouvernement Points d'attention → Qu'il s'agisse du tour des villages ou de la tenue de stand, un frein majeur est mis en évidence : l'implication et la mobilisation nécessaire de membres de la CLDR ; l'activité demande d'y consacrer du temps. La FRW dispose de peu de temps disponible pour accompagner cette démarche et peu de volontaires se signalent dans la CLDR. → Pour l'idée du stand et des panneaux, l'élément financier est à prendre en considération. |
|---|---|---|

En conclusion

La commune veillera, autant que faire se peut, à intégrer toutes les idées et recommandations de la CLDR lors de la communication autour du PCDR et de l'appel à candidatures pour compléter la CLDR.

En effet, différents éléments sont à prendre en considération :

- Le temps / compétences / outils nécessaires à certaines actions
- Le coût de ces actions
- Le timing de réalisation des actions : avec une possibilité de scinder la communication en deux temps dans le cas où le Gouvernement wallon tarderait à approuver le PCDR.
- La participation potentielle de certains membres de la CLDR et leurs disponibilités.

→ La Commune tiendra informer la CLDR des actions qui seront mises en places.

→ Les membres de CLDR, en tant que représentants et relais de leurs différents villages, sont également un moyen de communication privilégié pour recruter de nouveaux membres et communiquer autour des actions et projets du PCDR.

SUITES

L'année 2024 a été un peu particulière étant donné qu'il s'agissait d'une année électorale tant au niveau régional que communal, avec notamment un changement de ministre au niveau du développement rural. Généralement, il faut compter environ 6 à 9 mois pour que le PCDR soit approuvé par le Gouvernement wallon après la défense en PAT. La Commune espère que son PCDR sera approuvé très prochainement.

→ Une fois le PCDR approuvé, la CLDR a l'obligation de se réunir min. 4 fois par an. Le nombre de réunions pourrait être plus importantes en fonction des actions et groupes de travail mis en place.

Au niveau du calendrier, les prochaines étapes sont :

- Février - Mars 2025** : Communication autour du PCDR et appel à la CLDR
- Printemps 2025** : Mise en place de la nouvelle CLDR – Visites éventuelles
- Eté 2025** : Demande de convention si PCDR approuvé
- Automne 2025** : GT CLDR + CCATM « Mobilité lente »

DIVERS

Il n'y a pas de divers.

La Commune conclue la réunion et remercie les membres de la CLDR pour leur participation et leur dynamisme depuis le début de l'élaboration de ce second PCDR. Les membres sont invités à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement



ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 13|01|2025

Participants (18/30)

| | Nom | Prénom | Village |
|-----|-----------------|--------------|----------------|
| M. | ARNOULD | François | Musson |
| M. | BIGOT | François | Mussy-la-Ville |
| M. | CAILTEUX | Jean-Jacques | Willancourt |
| Mme | GERARD | Muriel | Baranzy |
| Mme | GUILLAUME | Sylvie | Signeux |
| Mme | GOEURY | Anne-Marie | Musson |
| M. | HAUSMAN | Geoffrey | Baranzy |
| M. | HENRION | Marc | Musson |
| Mme | LEWYLLIE | Valérie | Musson |
| Mme | MAQUA | Caroline | Willancourt |
| M. | NOBEN | Rudolf | Musson |
| Mme | RENAUT | Jenny | Baranzy |
| M. | ROSSIGNON | Jean-Paul | Musson |
| M. | THERER | Vincent | Mussy-la-Ville |
| M. | TREBOSSON | Bernard | Mussy-la-Ville |
| M. | VAN DE WOESTYNE | Georges | Mussy-la-Ville |
| Mme | VITULANO | Maria | Musson |
| M. | WEBER | André | Signeux |

Excusés (6/30)

| | Nom | Prénom | Village |
|-----|----------|----------|---------|
| Mme | BERTRAND | Corinne | Baranzy |
| M. | GUEBELS | Daniel | Musson |
| Mme | GERAERTS | Laura | Signeux |
| M. | LAMBERT | Claude | Musson |
| M. | MAQUET | Jacques | Musson |
| Mme | PISSEL | Nathalie | Baranzy |

Démissions (3/30)

| | Nom | Prénom | Village |
|----|-----------|---------|-------------|
| M. | BERTHOLET | Alain | Musson |
| M. | HILGER | Gregory | Willancourt |
| M. | JACQUEMIN | Daniel | Signeux |



Invités (5)

| | Nom | Prénom | Organisme |
|-----|----------|------------|-------------------|
| Mme | DESCAMPS | Clémentine | FRW |
| Mme | HEINTZ | Ingrid | Commune de Musson |
| Mme | HEYARD | Nathalie | Echevine |
| M. | LECUIVRE | Nicolas | FRW |
| M. | UGHI | Carlo | Commune de Musson |

